

METTRE EN OEUVRE UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

L'objectif de la formation est d'apporter à des acteurs publics comme privés les principes élémentaires de fonctionnement d'une installation photovoltaïque, les règles de conception suivant les différents modes de valorisation de l'énergie, le contexte réglementaire, la construction d'un plan d'affaires et les modes de financement.

Objectifs opérationnels

- Intégrer le fonctionnement d'une centrale photovoltaïque et le rôle des principaux équipements qui la constitue dans le projet de mise en œuvre
- Appliquer le cadre réglementaire du photovoltaïque, les modes de valorisation de l'énergie, les obligations de solarisation avec les lois APER et le code de l'urbanisme
- Définir le dimensionnement d'une installation en autoconsommation ou en injection sur le réseau
- Utiliser une des principales solutions logicielles d'aide au dimensionnement
- Construire un plan d'affaire avec le calcul d'indicateurs de rentabilité et la conduite d'analyse de sensibilité du modèle économique sur les paramètres sensibles
- Choisir le mode de financement adapté à son projet

Public Concerné

- Collectivité territoriale
- Service patrimoine bâtiment tertiaire et industriel
- Gestionnaire de foncier
- Asses manger

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Contenu

Fonctionnement d'une centrale photovoltaïque

- Module
- Onduleur
- Supervision
- Coffret DC et AC
- Câblage DC et AC
- Structure d'intégration
- Raccordement

Cadre réglementaire

- Obligation d'achat
- Appel d'offre de la CRE
- Loi APER
- Code de l'urbanisme

Modélisation et dimensionnement

- Calcul du productible
- Evaluation des taux d'autoproduction et taux d'autoconsommation
- Prise en compte des zones d'intégration et de la concurrence d'usage
- Définition de la puissance optimisée à installer
- Calcul de la production annuelle
- Dimensionnement des principaux composants

Plan d'affaires

- Construction d'un plan d'affaires sous excel
- Calcul d'indicateurs économiques d'aide à la décision : ROI, TRI, LCOE

Mode de financement

- Fond propre / Dette /Tiers investisseur
- Impact sur la propriété / l'exploitation / la maîtrise foncière

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exemples concrets, de mises en situation, de cas pratiques réalisés en sous-groupes et de partages d'expériences.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

■ Qualification Intervenant(e)s

L'intervenant est un formateur qualifié et spécialiste qualifié dans son domaine d'intervention.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com